

PINCE DE LEVAGE POUR LE VERRE**Référence ADLER SAS = 215 16N**

- La machine est conforme aux dispositions de la Directive de la CE sur les machines (Directive 2006/42/CE).
- Elle a été construite conformément aux dispositions essentielles de sécurité et de santé décrites dans l'Annexe I du RD 1435/1992.
- Elle est conforme aux directives CE.

**CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET INDICATIONS DE SECURITE.**

- Dimensions :
 - o Longueur = 630 mm
 - o Largeur = 180 mm
 - o Hauteur = 815 mm
 - o Poids Net = 17,73 kg
- Capacités :
 - o **Charge maximale admissible = 1.000 kg**
 - o **Epaisseur admissible de verre = 2-30 mm**
 - o **Dimension maximale des volumes de verre = larg. 3.210 mm x haut. 2.400 mm**

UTILISATION NORMALE PREVUE.

Cette pince de levage est prévue exclusivement pour le levage et la manutention à la verticale de panneaux plats et minces. Elle ne doit être utilisée que par des personnes dûment habilitées, formées ou expérimentées, connaissant et respectant les dispositions en vigueur concernant la sécurité et la prévention des accidents.

Des accidents graves pour les personnes exposées et les matériels peuvent avoir lieu si :

- L'accessoire est utilisé à d'autres fins que celles prévues ;
- Une manipulation incorrecte est effectuée ;
- Une mauvaise maintenance est réalisée ;
- La charge maximale supportable est dépassée.

UTILISATION CONTRAIRE A CELLE PREVUE.

Il est déconseillé d'utiliser l'accessoire pour des travaux autres que ceux prévus, ou des opérations pouvant présenter un risque pour la santé et la vie des personnes exposées ou produire des détériorations irréversibles du matériel. Par exemple :

- Manipuler la charge en dehors aux règles de sécurité ;
- Transporter les charges suspendues dans des zones où des personnes circulent ;
- Porter les charges en position inclinée ou les trainer ;
- Tirer sur des charges coincées ou fixées par ailleurs ;
- Dépasser la charge ou les dimensions maximales autorisées ;
- Laisser des charges suspendues sans surveillance ;
- Transporter des personnes.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES A LA SECURITE :

Il faut impérativement respecter les prescriptions relatives à la prévention des accidents et les dispositions générales en vigueur dans le pays d'utilisation. Les indications importantes sont marquées par les symboles correspondants.

Faites-bien attention à ces indications et/ou prescriptions de sécurité pour éviter les accidents et détériorations des matériels ou équipements.

Les instructions doivent toujours être accessibles sur le lieu d'utilisation de l'accessoire.

L'utilisateur doit former son personnel de manière adéquate.

Il faut respecter les réglementations générales et toutes obligations en matière de prévention des accidents et de protection de l'environnement, ainsi que les principales dispositions relatives à la sécurité et la santé. De telles conditions requises peuvent concerner par exemple, la mise à disposition/ le port d'équipement de protection individuelle (EPI).

Les opérations mettant en œuvre la pince de levage peuvent occasionnées des risques pour la santé et la vie des personnes exposées, si celle-ci n'est pas manipulée par du personnel formé ou spécialement qualifié et/ou s'il n'est pas stocké, fixé sur son palan, ou utilisé conformément à ce qui est prévu.

Les instructions doivent être complétées de toutes consignes nécessaires de l'utilisateur prenant en compte son organisation (par exemple, le règlement intérieur de l'entreprise) et ses propres procédures de travail, les compétences et la spécialisation des utilisateurs,..., y compris également les obligations de contrôles et d'informations internes de l'entreprise.

Le personnel en charge de l'accessoire doit avoir lu attentivement les instructions, en particulier le chapitre concernant la sécurité, avant de commencer le travail en équipe.

L'utilisateur doit s'assurer que le personnel réalise les travaux en toute sécurité et sans risques, en tenant compte des instructions en vigueur.

L'utilisateur doit s'assurer que l'accessoire est utilisé en parfait état et dans le respect de toutes les exigences, dispositions et prescriptions de sécurité applicables.

Il faut mettre la pince de levage hors service dès que celle-ci présente des défaillances ou irrégularités dans son fonctionnement.

A chaque fois que cela est nécessaire, le personnel doit porter la tenue de travail de protection adéquate. Le personnel ne doit pas porter les cheveux longs, une tenue de travail relâchée ou des bijoux, y compris une bague, puisqu'il existe un risque élevé d'être pincé ou entraîné.

Les indications de sécurité ou d'avertissement sous forme de plaques ou d'étiquettes ou toute autre forme de marquage ne doivent pas être retirées si elles sont détériorées.

Aucun changement, aucune modification ni adaptation d'équipements complémentaires pouvant porter atteinte à la sécurité ne doivent être effectués sans l'autorisation préalable d'ADLER S.A.S. Ceci est aussi valable pour l'ajout ou les ajustements d'équipements de sécurité, comme pour la soudure à des équipements de levage.

Les dispositifs de sécurité ne doivent pas être mis hors service. Seuls les pièces de rechange et les accessoires de sécurité d'origine fournis ADLER S.A.S. doivent être utilisés.

SELECTION ET QUALIFICATION DU PERSONNEL DE SERVICE :

L'utilisateur doit confier le maniement et la préservation de l'accessoire à des personnes ayant les conditions requises suivantes :

- Avoir plus de 18 ans ;
- Etre en bonne condition physique et psychologique ;
- Avoir été formé à la manipulation et à l'entretien de l'accessoire et en avoir démontré la capacité (la formation doit inclure, en plus des connaissances théoriques requises, la capacité à obtenir la pratique nécessaire et l'aptitude à reconnaître les défaillances pouvant présenter des risques pour la sécurité du travail).

INDICATIONS DE SECURITE POUR LA PREMIERE MISE EN SERVICE :

- La zone de travail doit être bien assurée.
- Au cours de la mise en service, il est nécessaire de faire des opérations en zone à risques : pour cela, il faut s'assurer que ces tâches seront réalisées par du personnel dûment formé.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE, INSTALLATION ET BRANCHEMENT.

INSTALLATION DE LA PINCE DE LEVAGE.

La pince est un équipement léger, compact et aux dimensions réduites qui peut être utilisé avec tout type d'élévateur.

Par son design, les dimensions de sa base et son poids, la pince procure une grande stabilité dans son ensemble, ne nécessitant ainsi aucun type de fixation supplémentaire au propre système d'accrochage.

INSTRUCTIONS DE MONTAGE, REPARATION OU MODIFICATION.

La pince pour la manipulation du verre est fournie entièrement montée à l'usine, et nécessite uniquement l'accrochage à l'élévateur (palan, pont roulant, chèvre,...) avec lequel elle va être utilisée.

Toute opération de réparation ou modification doit être impérativement effectuée par des techniciens agréés. Cf. ADLER SAS.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET SECURITE

Compte tenu de son mode de fonctionnement et de son design, la pince pour la manipulation du verre est fiable et sûre. De même, son poids réduit la rend facilement transportable, et sa robustesse lui assure une longue durée de vie.

AVANT D'UTILISER L'ELEVATEUR, IL EST CONSEILLE DE LIRE ATTENTIVEMENT CES INSTRUCTIONS AFIN DE L'UTILISER ET L'ENTREtenir CORRECTEMENT.

La pince pour la manipulation du verre est fabriquée pour le transport des volumes de verre plan les plus divers. Cet outil se distingue par son maniement particulièrement sûr et simple. Il suffit simplement de mettre la pince sur la feuille de verre avec un élévateur.

Grâce à ses rotules de guidage, la pince peut être facilement positionnée. Une fois que la pince est placée sur le verre, le mécanisme interne de pincement est automatiquement actionné, les mors se ferment automatiquement lors du relevage de la pince, et le volume de verre suit : il peut être levé.

MISE EN MARCHÉ ET FONCTIONNEMENT DE L'ACCESSOIRE.

Une fois que la mise en service et les opérations préalables à la mise en marche sont effectuées, on peut commencer à utiliser la pince en procédant de la manière suivante :

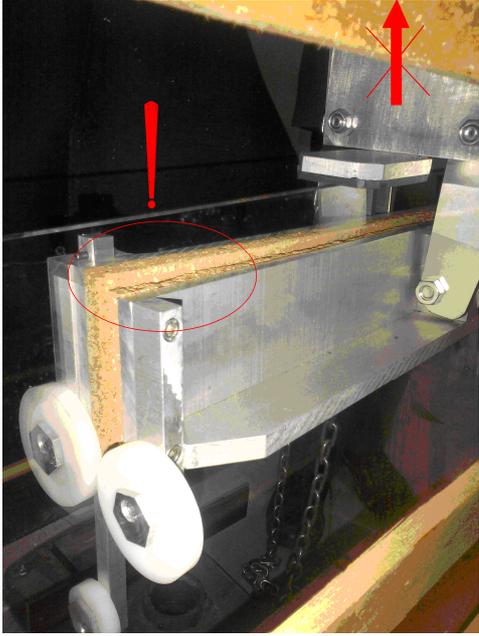


1. Fixation de la pince.

Attacher la pince pour la manipulation du verre au crochet du monte-charge. Avant de réaliser cela, l'opérateur doit s'assurer que la charge maximale supportable de l'élévateur utilisé est supérieure au poids total du verre et de la pince. Par ailleurs, il convient de s'assurer que le crochet dispose d'un verrou de sécurité et qu'il est en parfait état de fonctionnement.

2. Initialisation / Remise à zéro du cycle de préhension.

Quand la pince est sortie de son emballage la première fois, ou si elle a été manipulée en dehors des cycles habituels de chargement – déchargement de volumes verriers, le repère de position du mécanisme interne de la pince peut être perdu. IL FAUT ALORS REINITIALISER LE CYCLE DE PREHENSION.

| | | |
|---|---|--|
|  |  |  |
| <p>Présenter la pince ouverte au dessus d'une glace.</p> | <p>La descendre jusqu'à ce que les butées horizontales reposent sur le chant de la glace.</p> | <p>ATTENTION : à ce stade, alors que la pince semble fermée sur la glace, NE PAS RELEVER LA PINCE. Sinon, les mors se positionneront de travers.</p> |

| | | | |
|---|--|---|--|
|  |  |  |  |
| <p>Continuer de descendre le palan jusqu'à ce que l'anneau de levage de la pince soit en butée COMPLETE sur le corps de la pince.</p> | <p>Commencer à relever la pince. L'anneau de levage remonte un peu puis la pince s'ouvre. Dans ce cas, le cycle de préhension était perdu.</p> | <p>Il faut donc redescendre la pince une fois encore. Jusqu'à faire reposer les butées horizontales sur le chant de la glace...</p> | <p>PUIS A NOUVEAU L'ANNEAU DE LEVAGE DE LA PINCE SUR LE CORPS DE LA PINCE ! Maintenant seulement, le cycle est réinitialisé.</p> |

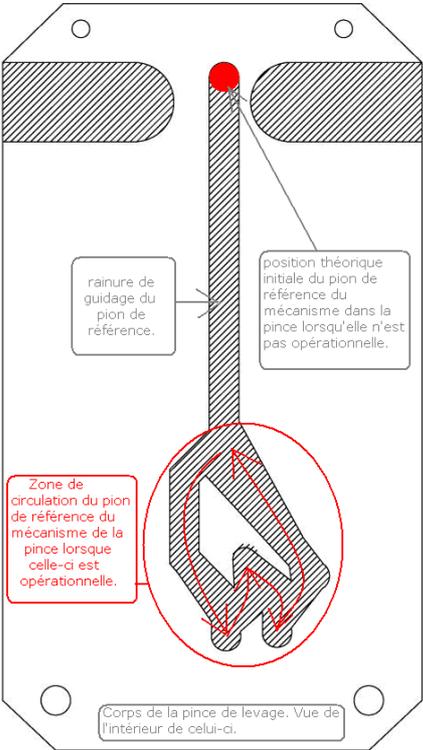
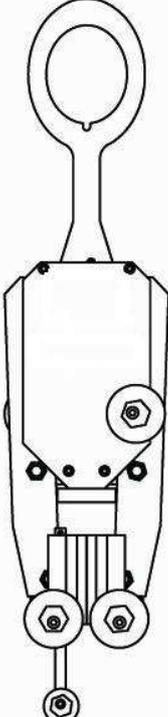
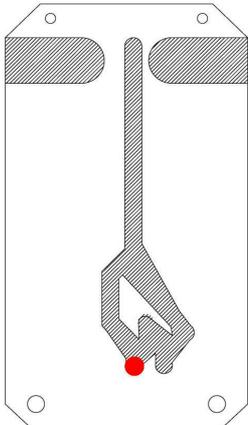
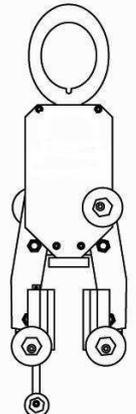
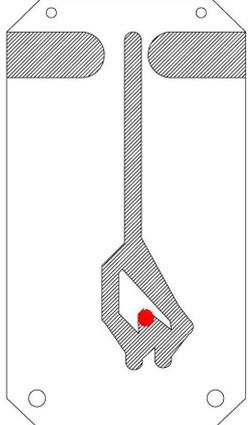
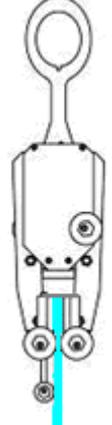
| | | | |
|---|--|---|---|
|  |  |  |  |
| <p>Quand on relève la pince, ses mors sont bien alignés, la glace pend parfaitement verticalement, la manutention est possible en toute sécurité.</p> | <p>En redescendant la pince et reposant la glace sur un support adapté, les mors commencent à s'ouvrir automatiquement et à libérer la glace qu'il faut bien retenir et sécuriser.</p> | <p>Il faut alors CONTINUER DE DESCENDRE LE PALAN JUSQU'A CE QUE L'ANNEAU DE LEVAGE DE LA PINCE REPOSE SUR LE CORPS de celle-ci. (*)</p> | <p>Dès lors, la glace étant sécurisée ; la pince de levage peut être désengagée automatiquement et remontée. AUCUNE INTERVENTION MANUELLE POUR OUVRIR LA PINCE.</p> |

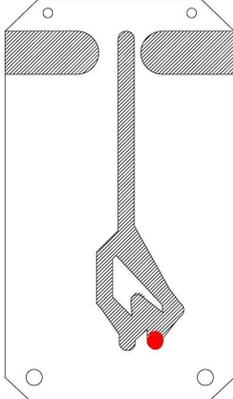
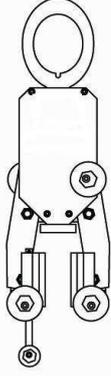
(*) C'EST TOUJOURS LA DESCENTE DE L'ANNEAU DE LEVAGE JUSQU'A ETRE EN APPUI SUR LE CORPS DE LA PINCE QUI MARQUE LA FIN D'UNE PHASE DE PREHENSION-LEVAGE-MANUTENTION OU DE LA PHASE DE DEPOSE-RELACHEMENT-OUVERTURE. Si l'on ne descend pas la pince jusqu'à ce point, la pince reste programmée dans sa phase actuelle : si elle est en prise, alors en la relevant elle pincera toujours la glace ; si au contraire, elle était préalablement ouverte, elle restera ouverte sans pincer la glace.

A partir de ce stade, pour manutentionner une nouvelle glace, il suffit de descendre la pince ainsi ouverte sur la glace, jusqu'à laisser reposer sa butée horizontale sur le chant de la glace puis l'anneau de levage sur le corps de la pince, puis à remonter le palan, pincer automatiquement la glace et la déplacer. Pour reposer la glace, la redescendre jusqu'à la laisser reposer sur un support adapté, puis descendre encore le palan jusqu'à laisser reposer l'anneau de levage sur le corps de la pince, enfin à relever la pince ainsi ouverte et dégagée de la glace... Ainsi de suite.

3. Explication mécanique du fonctionnement automatique de la pince de levage.

Compte tenu de la manière dont est fabriquée la pince, celle-ci s'actionne en suivant une séquence non modifiable, déterminée par un mécanisme interne, qui se définit de la manière suivante :

| | | | |
|-----------|---|--|---|
| <p>a)</p> | <p>Si besoin est, une fois réinitialisée (Cf. §. 2 précédent), dans sa position initiale, la pince se trouve en position fermée, le mécanisme interne la maintient ainsi pendant toutes les opérations de transport par élévateur.</p> |  |  |
| <p>b)</p> | <p>Au moment où la pince est située au-dessus de la feuille de verre, le mécanisme se trouve en position initiale et détermine la position ouverte de la pince.</p> |  |  |
| <p>c)</p> | <p>Le volume de verre à transporter est pincé automatiquement entre les mors, qui s'auto-centrent de manière à ce que des balancements ne se produisent pas au cours de la manutention. Le palan étant remonté, le pion de référence se coince de façon à ce que le mécanisme ferme la pince et le volume de verre reste parfaitement fixé et prêt pour le transport.</p> |  |  |

| | | | |
|----|---|--|---|
| d) | Une fois que le volume de verre a été déplacé jusqu'à son emplacement final, le mécanisme provoque l'ouverture de la pince, laissant ainsi la feuille libre pour la manipulation. |  |  |
| e) | Pour finir, le transport de la pince sans charge s'effectue en position non opérationnelle au point a) du présent manuel. | | |

Instructions de sécurité.

D'une manière générale, il convient de prendre les mesures de sécurité suivantes :

- Le champ de visibilité de l'opérateur doit être parfaitement dégagé durant les manœuvres.
- Ne pas faire de mouvements brusques au moment du démarrage ou de l'élévation de la charge.
- Respecter les limites de charge indiquées par le fabricant sur la plaque de l'appareil.
- Vérifier la présence du verrou de sécurité sur le crochet du palan.
- Interdire tout travail si les conditions météorologiques mettent en péril les conditions de sécurité.
- Ne pas transporter de charge au-dessus du personnel.
- Interdire à quiconque de rester sous les charges suspendues.
- Interdire la suspension ou le transport en l'air des personnes avec la pince de levage.
- Signaler la zone de travail si nécessaire.
- L'opérateur doit porter ses EPI : casque, chaussures de sécurité, gants contre les coupures...

INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE ET REPARATION.

Le design de la machine, ainsi que la qualité des matériels utilisés pour sa fabrication lui donnent une robustesse qui contribue à éviter les imperfections et pannes, tout en ayant une longue durée de vie même avec une maintenance. Toute opération de maintenance devra être réalisée une fois la pince de levage détachée de son palan.

GRAISSAGE ET ENTRETIEN

Il est conseillé de graisser régulièrement les différents éléments mobiles de l'accessoire, qui, en fonction de la nature du mouvement, sont susceptibles de subir des frottements continus.

En plus de ces mesures, il est conseillé que l'opérateur soit attentif à tout type de fonctionnement inhabituel pendant le fonctionnement de l'équipement. Il peut s'agir de signaux qui indiquent les problèmes nécessitant une intervention immédiate.

PIECES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES.

En cas de panne, contacter le Service d'Assistance Technique d'ADLER S.A.S.

INSTRUCTIONS DE DEMONTAGE.

Aucune instruction spécifique n'est requise pour le démontage de cet équipement une fois que vous aurez décidé qu'il est arrivé au terme de sa vie utile.

Contactez dans tous les cas le fabricant pour discuter de son éventuel recyclage et transformation en une version plus évoluée, si celle-ci est disponible à ce moment.

CONDITIONS DE GARANTIE.

Le fabricant fournit l'équipement accompagné d'une garantie de 6 mois contre tous les défauts de fabrication à condition qu'il ait été utilisé selon les instructions du présent manuel.

Les parties ou composants des autres fabricants ajoutés à l'accessoire sont garantis par la signature apposée par ces fournisseurs.

Le non-respect des instructions prescrites dans le présent manuel revenant à mal utiliser, d'un point de vue technique et de la sécurité des personnes, la pince de levage, il dégage ADLER S.A.S. de toute responsabilité en cas d'accidents sur les personnes ou de dommages sur les matériels et/ou sur l'appareil lui-même.

Sont par ailleurs exclues de la garantie toutes les pannes liées à une mauvaise manipulation ou un traitement indu de la machine.